LA GRAVE MAOS
Du 18/12/21 au 19/12/21

Après deux saisons compliquées, reprendre le ski sur le domaine mythique de La Grave dans ces immenses vallons dédiés au freeride, bonne idée non ? Le week-end sera composé de descentes sur les grands itinéraires vastes et sauvages avec pourquoi pas des accès en rappel pour aborder de magnifiques couloirs. Alex Bompar et Yann Mimet guides et moniteurs, vous feront profiter de leur connaissances en terme de sécurité et vous transmettrons multitudes d'apprentissages sur les techniques de secours et de gestion du risque.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Ecrins Ouest (Oisans)
- 2 jours
- 3 - 10 personnes (reste places)
-

Tarifs : 260,00 €

Déroulement du séjour

Déroulement : les 2 jours se feront en majorité en mode freeski par gravité(malgré tout set avec peaux de phoques conseillés), éventuellement un peu de marche pour aller chercher du bon ride !!

Organisation : La semaine précédant votre Mountain Academy, contactez le guide en charge du groupe afin de répondre à vos éventuelles interrogations : infos de dernière minute, besoin en équipements etc...

JOUR 1

- 8h00 Rdv au Castillan
- ski sur les vallons et/ou dans les grands itinéraires (suivant conditions)

JOUR 2

- Réveil au pied de la Meije, petit déjeuné.
- ski sur les vallons et/ou dans les grands itinéraires (suivant conditions)

Les thèmes : comme nous sommes sur un programme up-grade , la manipulation et l'utilisation du DVA sont « censés » être acquises, toutefois nous pourrons si vous le souhaitez aborder et approfondir le sujet mais ça ne sera pas une priorité. Nous allons orienter la session sur l'implication et le bon sens, avant et pendant une sortie, pour éviter de se mettre dans des situations inconfortables.

- choix du terrains/situations favorables

– lecture de carte/anticipation

– prise de décision

– gestion de groupe

– technique de progression adaptée à la situation(couloir, glacier, pente..)

NB : Ce programme est donné à titre indicatif, le guide est seul juge durant le séjour pour modifier le programme en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants et des acquis techniques. Programme susceptible d'être modifié selon l'évolution des consignes dues à la crise sanitaire, notament pour la nuit en refuge.

Nombre de participants

10 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 3 participants**, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Matériel requis :

- Les participants doivent avoir des chaussures débrayables,
- du matériel de randonnée : ski/peaux.
- Du matériel secours : DVA 3 Antennes -pelle-sonde.
- Baudrier si vous avez.
- Nous pouvons prêter le matériel aux gens qui ne sont pas équipés.
- Sac a dos,
- matériel textile personnel,
- casse croute X2 jours.

Avertissements Haute Montagne

La pratique du ski de randonnée est soumise à différents éléments que nous ne pouvons parfois ni anticiper, ni maîtriser ; nous pouvons par conséquent être amenés à modifier le programme de nos séjours pour diverses raisons :

- Si la météorologie et/ou les conditions nivologiques ne permettent pas de réaliser le programme prévu et/ou
- s'il survient un retard dans l'ouverture ou une fermeture anticipée d'une remontée mécanique, dans ces cas nous vous proposerons un programme alternatif parfois le jour même du départ.

Les conditions de la montagne évoluent au cours de l'hiver, nous essayons d'anticiper au mieux afin de prendre les meilleures décisions mais dans tous les cas, notre priorité ira toujours à la sécurité. Le guide de haute montagne qui vous accompagne sera à même d'évaluer la faisabilité des itinéraires prévus et reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des participants.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2022. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne** diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou d'un **aspirant guide**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.
En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.
Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Nous passerons la nuit à l'hotel le Castillan

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8H

le premier jour au Castillan

Prix

tous les tarifs

nbe participants	Prix par personne
3	260,00 €
4	260,00 €
5	260,00 €

Le prix comprend:

- **Hôtel** en demi-pension
- **Encadrement**
- **Formation** MAOS

Le prix ne comprend pas:

– Les boissons et les dépenses personnelles (prévoir des euros).
– Les repas de midi (casse croute individuel)
– Le matériel technique personnel.
– les assurances annulation, rapatriement
– Le forfait de Ski

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.